



Assemblée générale

Soixante-septième session

Documents officiels

Distr. générale
30 janvier 2013
Français
Original : anglais

Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)

Compte rendu analytique de la 16^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mardi 6 novembre 2012, à 15 heures

Président : M. Messone (Gabon)

Sommaire

Point 52 de l'ordre du jour : Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

12-57548X (F)



Merçi de recycler 



La séance est ouverte à 15 h 15.

Point 52 de l'ordre du jour : Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (A/67/13, A/67/382, A/67/331, A/67/334, A/67/343 et A/67/365)

1. **Le Président** signale que, depuis plus de 63 ans, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient fournit des services de protection, d'éducation, de santé, de secours et des services sociaux à de nombreux réfugiés, dont le nombre s'élève actuellement à près de 4,8 millions. L'Office a œuvré dans des conditions très difficiles, parfois dans des zones de conflit, aux moyens financiers limités.

Déclaration du Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA)

2. **M. Grandi** (Commissaire général de l'UNRWA), après avoir rendu hommage aux cinq membres du personnel de l'Office qui ont été tués récemment en Syrie, déplore le fait que, malgré le nouveau dynamisme insufflé par le Printemps arabe et l'intérêt accru dont la région du Moyen-Orient a fait l'objet, les Palestiniens, et en particulier les réfugiés, continuent d'être tenus à l'écart, oubliés par la communauté internationale et de plus en plus vulnérables face aux conflits nouveaux et anciens. Dans le même temps, l'UNRWA fait lui-même l'objet d'accusations simplistes insinuant qu'il serait la cause du problème prolongé des réfugiés de Palestine. À défaut d'une perspective d'une solution juste et durable, il ne faut pas s'étonner que la frustration des réfugiés de Palestine ne cesse d'augmenter, reflétant leur sentiment de désespoir. L'UNRWA fournit des services cruciaux, particulièrement dans la santé et l'éducation. Cependant, l'Office continue à être confronté à deux défis principaux à sa capacité de fournir des services humanitaires : la prévalence des conflits et la rareté des ressources.

3. D'ici à 2020, la population de Gaza augmentera d'un demi-million de personnes qu'il faudra nourrir, loger, instruire et faire travailler. Plus de la moitié sera âgée de moins de 18 ans. On estime que d'ici à 2020, il pourrait ne plus y avoir d'eau potable à Gaza. L'UNRWA devra augmenter de 2 500 personnes ses effectifs médicaux et enseignants. Le blocus a créé une économie asymétrique, basée sur des salaires publics

financés par l'assistance internationale et le commerce à travers les tunnels. La majorité de la population continue de dépendre d'une aide alimentaire et monétaire. Or, cette aide est également menacée et l'UNRWA a déjà été contraint de réduire plusieurs activités en raison d'un sous-financement. Malgré un assouplissement limité de certaines restrictions du blocus, la tâche de reconstruction de l'Office dans la bande de Gaza a été rendue plus difficile en raison de la longueur des délais d'approbation par Israël et de la lourdeur des procédures imposées par celui-ci. En 2011 seulement, l'Office a dépensé 5 millions de dollars en fonds versés par les donateurs. De toute évidence, il faut mettre fin à la violence, y compris au lancement de roquettes contre les collectivités civiles dans le sud d'Israël, en violation du droit international, et le blocus doit être levé, car à défaut d'un changement drastique, Gaza restera enlisée dans une crise provoquée par l'homme, tributaire à 80 % de l'aide et économiquement étouffée.

4. En Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, où les réfugiés représentent près de 30 % de la population, une crise de la protection aux conséquences dévastatrices prévaut. L'asphyxie des moyens d'existence traditionnels qu'offre l'élevage inflige des difficultés insupportables à d'innombrables personnes et constitue un obstacle majeur à la paix. L'UNRWA collabore étroitement avec d'autres organismes des Nations Unies pour répondre à quelques-unes des conséquences les plus urgentes de la situation, en mettant tout particulièrement l'accent sur les collectivités vulnérables de réfugiés de Palestine dans la zone de jointure, Jérusalem-Est et la zone C. Toutefois, les sources de financement pour les opérations humanitaires s'épuisent et aucune mesure concrète n'est prise contre l'implantation des colonies de peuplement et d'autres violations du droit international.

5. Depuis 2011, les réfugiés de Palestine ont eux-mêmes été pris dans le feu croisé du conflit en Syrie, où ils jouissaient traditionnellement d'une généreuse hospitalité, ainsi que d'un accès aux services de l'UNRWA, à un emploi et au respect de leurs droits fondamentaux. Un nombre important de réfugiés de Palestine ont été tués, blessés et contraints à quitter leur foyer. Il est crucial que toutes les parties s'abstiennent de conduire des hostilités dans les zones civiles et respectent leurs obligations, en vertu du droit international, notamment celle de protéger les réfugiés

de Palestine et autres civils en Syrie. L'UNRWA demeure déterminé à soutenir les réfugiés de Palestine en maintenant les services existants, dans la mesure où la sécurité le permet, et à fournir une aide supplémentaire le cas échéant, malgré les circonstances difficiles et dangereuses. M. Grandi remercie les donateurs qui ont contribué au plan d'action régional de l'Office. Près de 43 % du plan a été financé et le gros des ressources est destiné aux réfugiés de Palestine en Syrie et permet d'assurer divers services, notamment les paiements directs en espèces, l'aide alimentaire et non alimentaire et la mise au point de nouvelles modalités d'enseignement pour permettre aux enfants et aux enseignants de fréquenter l'école. Toutefois, si la violence persiste, un nombre encore plus grand de réfugiés palestiniens aura besoin d'aide.

6. Dans le cadre du plan d'action régional, l'UNRWA sollicite également 10 millions de dollars des États-Unis pour aider les réfugiés palestiniens de Syrie à fuir vers la Jordanie et le Liban où vivent déjà de grandes collectivités de réfugiés palestiniens. Les pays voisins de la Syrie ont une fois de plus assumé un lourd fardeau en accueillant un énorme flux de réfugiés syriens. Les réfugiés palestiniens qui quittent la Syrie à la recherche d'une protection temporaire fuient les mêmes graves dangers que tous les autres réfugiés. Selon des informations obtenues par l'UNRWA, un certain nombre de Palestiniens se sont vu refuser toute protection. L'Office demande aux pays voisins d'appliquer les critères humanitaires, de ne pas faire de distinction entre les différentes catégories de réfugiés et d'éviter tout refoulement ou toute déportation jusqu'au règlement du conflit en Syrie. L'UNRWA se dit prêt à coopérer avec les autorités afin de minimiser tout fardeau sur les collectivités d'accueil.

7. Les conditions des réfugiés palestiniens au Liban demeurent également très difficiles. Leur droit au travail est limité et ils ne sont pas autorisés à posséder des biens. La pauvreté est généralisée, les conditions de vie dans les camps sont sordides et les services que l'UNRWA n'est pas en mesure de fournir, notamment des soins de santé avancés, sont hors de portée pour la majorité des réfugiés. L'achèvement de la reconstruction du camp de Nahr al-Bared, qui avait été totalement détruit en 2007, laissant 27 000 réfugiés sans abri, est une priorité, mais le financement est lent et insuffisant. Jusqu'à présent, l'UNRWA a disposé des fonds suffisants pour reconstruire la moitié du camp et a également entamé des discussions avec le

Gouvernement libanais concernant un certain assouplissement des restrictions sur le transport des matériaux de construction dans les camps et des modifications au code du travail pour élargir l'accès à l'emploi aux réfugiés palestiniens.

8. L'UNRWA est un grand organisme du système des Nations Unies qui assure des services publics à une population tout entière dans plusieurs pays, mais il dépend d'un financement volontaire, lequel est imprévisible. Ce problème a engendré un certain nombre de difficultés quant à sa durabilité au fil des décennies. La conjoncture est particulièrement difficile. Considérant que la population des réfugiés palestiniens augmente au rythme de 3,5 % par an et que plusieurs donateurs connaissent des difficultés économiques, l'insuffisance du financement menace de plus en plus la viabilité de l'Office. Toute réduction dans les services de l'Office serait risquée sur le plan politique, mais également moralement inacceptable. Toutefois, l'éventail de grands donateurs demeure limité. La générosité de l'Union européenne et de quelques-uns de ses États membres, ainsi que celle de l'Australie, du Japon, de la Norvège, de la Suisse et des États-Unis d'Amérique, qui représentent ensemble 90 % du financement de l'Office, est grandement appréciée. Le Fonds général de l'Office est néanmoins dans un état précaire. L'ensemble des contributions est resté statique pendant près de cinq ans alors que les besoins des réfugiés se sont amplifiés et les coûts ont augmenté. Il est indispensable et urgent d'élargir la base des donateurs.

9. Afin d'opérer de la façon la plus rentable et efficace possible, l'UNRWA a poursuivi un vaste processus de réforme de la gestion entamé en 2006 et il réaligne actuellement ses opérations sur le terrain, en particulier en éducation et en santé, pour améliorer la qualité et assurer le meilleur rapport qualité-prix. Des mesures d'austérité strictes ont également été imposées. Par exemple, certaines dépenses d'appui ont été réduites, des activités ont été reportées et des paiements dus aux fournisseurs ont été retardés. Le budget de base de l'année en cours a été réduit de 25 millions de dollars, ce qui signifie que l'Office n'offre que les services essentiels sans réserve financière. Il est également nécessaire d'examiner la question des traitements du personnel et de trouver un équilibre entre la prudence financière et des salaires équitables. L'UNRWA mène des consultations avec les parties prenantes, y compris les syndicats, à cet égard,

mais à moins d'obtenir 37 millions de dollars d'ici la fin du mois, il ne sera pas en mesure de verser les traitements de décembre. Les tendances actuelles indiquent que le déficit initial pour 2013 au titre du Fonds général sera d'environ 70 millions de dollars des États-Unis.

10. L'UNRWA, qui n'est ni la cause ni la solution à la question des réfugiés, est plus que jamais nécessaire. Combinées à l'absence de solutions politiques qui rendraient l'UNRWA inutile, les crises se sont multipliées au Moyen-Orient pendant les dernières décennies, créant de nouveaux et coûteux besoins. Il est nécessaire que l'engagement collectif de la communauté internationale à l'égard de l'Office progresse à grands pas soutenus. Tous les États Membres, en particulier les pays dont la croissance économique est accompagnée d'un rôle politique plus actif, plus précisément les pays d'Asie, d'Amérique latine et du Moyen-Orient, sont instamment priés de s'acquitter de l'importante tâche de soutenir l'UNRWA, à la fois pour des raisons humanitaires et dans l'intérêt de la stabilité régionale et mondiale.

Dialogue interactif

11. **M. Mansour** (Observateur de la Palestine) remercie M. Grandi et tout le personnel et les employés de l'UNRWA de leur travail admirable au nom de plus de 5 millions de réfugiés, ainsi que du rapport détaillé, bien qu'extrêmement pessimiste. L'histoire des réfugiés palestiniens est celle de la tragédie sans fin d'un peuple passant d'une situation difficile à une autre. La situation en Syrie, en particulier, ajoute à la tragédie, car, malgré les efforts du peuple palestinien pour éviter de subir les événements du Printemps arabe, il n'a pu s'en isoler complètement.

12. Il est vital que les États qui sont en mesure de le faire fassent des dons à l'Office. L'insuffisance des financements exerce une pression sur les services de l'UNRWA, ce qui donne parfois aux réfugiés l'impression que l'Office ne répond pas à leurs besoins. M. Grandi a rejeté le mythe selon lequel l'UNRWA perpétuerait le problème des réfugiés, mais une explication plus détaillée serait appréciée.

13. **M. Grandi** répond que si l'UNRWA n'est pas responsable de la perpétuation du problème des réfugiés, le fait que la situation dure depuis plus de 60 ans a créé son lot de problèmes, notamment la lassitude des donateurs. Le passage du temps a rendu

plus difficile la tâche de trouver une solution, mais seule la volonté politique réussira à rompre le cercle vicieux. L'UNRWA ne participe pas directement aux négociations politiques, mais il est raisonnable d'attirer l'attention sur le conflit et d'appeler une solution permettant de résoudre ce problème de longue date.

14. Si l'UNRWA devait mettre fin à ses activités avant la conclusion d'un accord politique, il y aurait inévitablement des conséquences humaines tangibles. Un demi-million d'enfants n'iraient pas à l'école et la présence d'une vaste population non scolarisée présenterait un risque grave pour la stabilité. Si l'UNRWA cessait de fournir des services de santé, les réfugiés perdraient même le peu qu'ils possèdent. La disparition de l'UNRWA n'éliminerait pas le problème; celui-ci doit être abordé dans l'autre sens.

15. **M^{me} Ziadé** (Liban) salue les travaux de M. Grandi et de son équipe. Sa délégation appuie l'appel de M. Grandi en faveur de fonds supplémentaires et tient à souligner que la question de la pertinence de l'UNRWA ne figure pas à l'ordre du jour. Les réfugiés palestiniens au Liban vivent dans des conditions affreuses, mais son gouvernement a élaboré une nouvelle approche, en dépit de ses propres difficultés financières, pour améliorer leur qualité de vie. Il continue d'appuyer les travaux de l'UNRWA. Elle se demande comment son gouvernement pourrait aider les efforts de collecte de fonds dans le monde, y compris en Amérique latine et en Asie.

16. **M. Grandi** signale que l'UNRWA compte sur la coopération exceptionnelle du Gouvernement libanais, en particulier depuis 2005. Beaucoup de progrès ont été faits pour améliorer les conditions de vie dans les camps de réfugiés. Des rencontres directes dans divers pays ont récemment démontré que l'UNRWA bénéficiait d'un appui solide, non seulement au sein des gouvernements, mais également dans l'opinion publique. Il est important d'encourager certains pays à accélérer leurs contributions et à partager le fardeau du financement, dont la plus grande partie est encore assumée par un petit nombre de donateurs. En période de difficultés financières, nous avons besoin de toute urgence de nouveaux donateurs ayant des ressources et de l'influence.

Déclaration du Rapporteur du Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'UNRWA

17. **M. Løvold** (Norvège), présentant le rapport du Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'UNRWA (A/67/382), fait le point sur les sérieuses difficultés financières rencontrées par l'Office, situation encore pire que celle qui prévalait en 2011. Avec un déficit prévu de 37,4 millions à la fin de l'année, l'Office ne sera pas en mesure de verser les traitements et salaires de décembre à ses 31 000 fonctionnaires du Moyen-Orient. Étant donné qu'environ 80 % des dépenses inscrites au Fonds général sont des dépenses de personnel et que celles-ci ont tendance à s'accroître au fur et à mesure que le nombre de réfugiés augmente chaque année, il a été difficile de réduire les dépenses pour faire face à ses besoins de liquidités sur le court terme et le déficit de financement sur le moyen terme. L'UNRWA a néanmoins enregistré des progrès dans le cadre des réformes dans les domaines de la santé, des secours d'urgence et de l'éducation et a adopté un nouveau système de gestion, à savoir les Normes comptables internationales pour le secteur public. Toutefois, son fonds de roulement, qu'il a fallu utiliser dans le passé pour corriger un déséquilibre entre les recettes et les dépenses, est à présent pratiquement épuisé. Il faut donc le réapprovisionner de toute urgence.

18. L'Office a de nouveau demandé aux donateurs de consentir un effort supplémentaire pour que son Fonds général soit intégralement financé et a fait des efforts particuliers pour élargir sa base de donateurs. Les conséquences de la crise financière structurelle sont nombreuses et dramatiques. La crise a des effets néfastes sur la qualité des services de l'Office, mais, qui plus est, les fonctionnaires font face à des difficultés supplémentaires. Elle remet aussi en cause la capacité de l'Office de poursuivre le processus de réforme de sa gestion, entre autres, et d'accomplir pleinement la mission dont l'a chargé l'Assemblée générale. Le Groupe de travail se félicite de l'augmentation de 5 millions de dollars du financement imputé sur le budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies, approuvée par l'Assemblée générale en 2011.

19. L'UNRWA continue de se heurter à de nombreux obstacles dans ses zones d'opération, notamment une augmentation des redevances portuaires et des taxes de transit connexes par suite des mesures d'importation mises en place par le Gouvernement israélien. Le Groupe de travail exhorte le Gouvernement israélien à accélérer ses efforts pour assouplir les restrictions et

augmenter les quantités de marchandises autorisées à entrer à Gaza. Il souligne qu'il importe de mettre en œuvre intégralement les résolutions 1850 (2008) et 1860 (2009) du Conseil de sécurité et fait valoir que la restriction des importations rend la population encore plus dépendante des services de l'Office. L'insuffisance de fonds compromet plusieurs programmes d'urgence essentiels de l'UNRWA à Gaza et en Cisjordanie, de même que la reconstruction du camp de Nahr El-Bared au Liban. La crise en Syrie, un pays où l'Office a fourni une aide en espèces et une aide alimentaire aux bénéficiaires, engendre des besoins financiers supplémentaires.

20. Le Groupe de travail réaffirme le bien-fondé du rôle vital que joue l'UNRWA en fournissant une aide aux réfugiés palestiniens et en préservant la stabilité et la sécurité dans la région. Il est donc profondément préoccupé par le déficit de financement exceptionnellement important prévu du Fonds général de l'Office, non seulement en 2012, mais aussi en 2013. Il incombe à la communauté internationale de veiller à ce que les services de l'Office soient maintenus à un niveau acceptable et que le financement suive le rythme des besoins changeants et de la croissance de la population de réfugiés. En conséquence, le Groupe de travail prie instamment tous les gouvernements d'augmenter leurs contributions à l'UNRWA et de les verser régulièrement et en temps utile, afin d'assurer le financement intégral du budget de l'UNRWA pour l'exercice biennal 2012-2013. Il leur demande également de mettre en place un financement pluriannuel accru pour permettre à l'UNRWA de mieux planifier ses activités. Il souligne qu'il faut trouver des sources de financement pour que l'UNRWA puisse financer les prestations de cessation de fonctions.

Débat général

21. **M^{me} Nasser** (Observatrice de la Palestine), constatant le déni constant par Israël des droits des réfugiés palestiniens, sa rhétorique provocatrice et ses tactiques d'attrition, tient à réaffirmer le droit de retour des réfugiés palestiniens et leur droit à une compensation juste pour leurs pertes et leurs souffrances, sur la base de la résolution 194 (III) de l'Assemblée générale, ainsi que le droit des Palestiniens déplacés lors des hostilités de juin 1967 de retourner dans leurs foyers et leurs terres conformément aux résolutions pertinentes des Nations

Unies. Elle reconnaît le rôle important joué par la communauté internationale en l'absence d'une solution, y compris son soutien à l'UNRWA.

22. Le sort des réfugiés palestiniens est la priorité absolue des dirigeants palestiniens qui continuent à chercher un règlement pacifique au conflit israélo-palestinien. La communauté internationale doit se montrer à la hauteur de ses responsabilités et de ses obligations conformément à la Charte des Nations Unies, du droit international et de toutes les résolutions pertinentes des Nations Unies afin de mettre fin à l'injustice.

23. L'UNRWA a de nombreuses réalisations à son actif, en dépit des graves problèmes auxquels il est confronté sur le terrain, ainsi que sur le plan financier, et sa présence contribue à la stabilité dans la région. Elle s'est dite inquiète de constater que, dans les territoires palestiniens occupés, y compris Jérusalem-Est, les droits de l'homme des réfugiés palestiniens continuent d'être violés de manière flagrante et que leurs conditions socioéconomiques sont gravement touchées par les politiques et les mesures illégales d'Israël, y compris les incursions militaires et les frappes aériennes, les mesures de colonisation en Cisjordanie et le blocus de Gaza. Israël continue également de gêner le travail de l'Office en limitant les déplacements des personnes et des biens, l'accès du personnel de l'UNRWA et la prestation des services aux réfugiés, en violation grave du droit international. Elle salue les projets de protection de l'Office et le rôle important que continuent de jouer les fonctionnaires chargés de l'appui aux opérations.

24. Elle félicite le Gouvernement libanais de sa coopération avec l'UNRWA, notamment en ce qui concerne la reconstruction du camp Nahr El-Bared, et fait appel à l'appui d'autres donateurs pour ce projet. Elle exhorte l'Office de poursuivre ses efforts visant à améliorer les conditions de vie et les infrastructures dans les camps au Liban et souligne que ces améliorations ne préjugeront pas d'une solution juste en vertu des résolutions pertinentes des Nations Unies. Elle espère que la législation sera appliquée pour faciliter l'accès au marché du travail des réfugiés palestiniens au Liban et réaffirme la coopération soutenue des dirigeants palestiniens avec le Gouvernement libanais pour assurer la sécurité et le calme dans les camps, ainsi que la nécessité pour toutes les parties de respecter la souveraineté et l'indépendance politique du Liban.

25. Elle se dit très préoccupée par l'instabilité dans les camps de réfugiés en République arabe syrienne et appelle à un financement accru de l'Office pour lui permettre de fournir une aide humanitaire d'urgence aux réfugiés touchés en Syrie et à ceux qui ont fui vers les pays voisins. Elle demande instamment au pays hôte de continuer à faciliter l'accès et se félicite de sa précieuse coopération.

26. Elle appelle de nouveau tous les donateurs et parties prenantes à continuer de verser leurs contributions à l'UNRWA et à les augmenter afin de lui permettre de s'acquitter des responsabilités qui lui ont été confiées. Elle demande d'intensifier les efforts en appui aux aspirations pacifiques du peuple palestinien pour exercer ses droits inaliénables, notamment les droits à l'autodétermination et à l'indépendance de son État de Palestine, avec Jérusalem-Est pour capitale, sur la base des frontières d'avant 1967, et de parvenir à un règlement équitable du sort des réfugiés palestiniens.

27. **M. Al Habib** (République islamique d'Iran), prenant la parole au nom du Mouvement des pays non alignés, déclare que pendant plus de 60 ans l'UNRWA a joué un rôle de premier plan dans les efforts de la communauté internationale pour améliorer les conditions de vie du peuple palestinien et assurer la stabilité dans la région. Le rôle de l'Office sera essentiel jusqu'à ce qu'une solution juste et durable au sort des réfugiés soit trouvée, y compris leur droit de retour et une compensation équitable. Il se dit très préoccupé par la situation critique des réfugiés palestiniens, y compris ceux qui vivent dans les camps des territoires palestiniens occupés et en particulier dans la bande de Gaza.

28. Les meurtres, les blessures et les actes de harcèlement et d'intimidation dont sont victimes les fonctionnaires de l'Office par les forces occupantes israéliennes et l'imposition continue de restrictions sur la liberté de circulation et d'accès du personnel, des véhicules et des marchandises de l'Office, gênent le travail de celui-ci. Le Mouvement des non-alignés condamne l'incapacité d'Israël à protéger le personnel, les locaux et les biens des Nations Unies et demande à Israël de respecter pleinement ses obligations en vertu du droit international. Israël doit lever son blocus imposé illégalement dans la bande de Gaza, constamment resserré depuis juin 2007, qui a eu des effets désastreux sur les conditions humanitaires et économiques du peuple palestinien, y compris les réfugiés de Palestine.

29. Le Mouvement des pays non alignés exprime également sa profonde préoccupation face à la situation critique dans les territoires palestiniens occupés, y compris Jérusalem-Est, du fait de l'occupation militaire continue d'Israël et de ses politiques et pratiques illégales. Il lance un appel à la communauté internationale pour qu'elle assume ses responsabilités morales, politiques et juridiques et mette fin aux politiques illégales d'Israël et à toutes ses violations contre le peuple palestinien. Il encourage tous les donateurs à continuer de faire des efforts de générosité pour aider l'UNRWA à combler l'insuffisance de ses ressources financières et ses déficits de financement. Il se félicite de l'apport de ressources financières provenant du budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies conformément à la résolution 65/272 de l'Assemblée générale. Il réaffirme son soutien aux efforts indéfectibles de l'Office visant à fournir une aide aux réfugiés de Palestine dans tous les domaines d'opération et reconnaît le rôle important des pays hôtes. Il insiste sur la nécessité de s'attaquer à la crise humanitaire actuelle dans les territoires palestiniens occupés, y compris Jérusalem-Est, et appelle la communauté internationale tout entière à intensifier ses efforts pour parvenir à un règlement qui garantisse la fin de l'occupation israélienne des territoires palestiniens et l'indépendance d'un État palestinien souverain, avec Jérusalem-Est pour capitale, ainsi qu'une solution juste au problème des réfugiés de Palestine.

30. **M. Hallergard** (Union européenne), prenant la parole au nom de l'Union européenne et de ses États membres, déclare que le pays adhérent, la Croatie, les pays candidats à l'adhésion, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et la Serbie, les pays du processus de stabilisation et d'association et les candidats éventuels, l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, ainsi que l'Ukraine, la République de Moldova et la Géorgie, souscrivent à sa déclaration. L'Union européenne se félicite vivement des travaux inestimables accomplis par l'Office dans des circonstances très difficiles, dans une région souvent confrontée à des conflits et des troubles. Elle salue les travaux de l'Office en Syrie, où l'UNRWA a démontré qu'il était un partenaire efficace sur le terrain. En dépit des difficultés financières qu'éprouvent actuellement plusieurs pays donateurs, l'Union européenne et ses États membres demeurent les donateurs les plus importants de l'Office, ayant contribué pour un montant de 1,4 milliard d'euros entre 2000 et 2012.

L'Union européenne fait tout son possible pour aider l'UNRWA à résorber son déficit financier pour 2012 en versant une contribution supplémentaire au Fonds général. Elle demande instamment aux nouveaux donateurs de s'engager financièrement envers les travaux de l'Office et encourage celui-ci à intensifier ses efforts pour mobiliser de nouveaux donateurs, régionaux et privés.

31. Le processus de réforme est d'une importance cruciale, en particulier au point de vue de la clarté du budget. L'Union européenne attend avec intérêt la mise en œuvre des réformes du programme et de la gestion de l'Office et se félicite de l'accent mis sur la gestion axée sur les résultats. La qualité des services, l'accessibilité, l'efficacité et l'efficience doivent continuer d'être au cœur des réformes. Les coûts en personnel représentent environ 80 % des dépenses totales de l'Office. Il est essentiel qu'il contrôle étroitement les augmentations s'il veut éviter qu'elles grugent, à long terme, les ressources destinées à la prestation des services aux réfugiés. Le but de l'Union européenne est d'offrir davantage de services de meilleure qualité par rapport aux sommes dépensées. Elle est impatiente de collaborer avec l'UNRWA à la planification du budget et aux stratégies à moyen et à long terme de l'Office. Elle est déterminée à faire en sorte que les besoins essentiels des réfugiés en matière d'aide humanitaire et de développement soient en tout temps satisfaits jusqu'à ce qu'une solution juste et équitable à la question des réfugiées soit convenue, dans le cadre d'un règlement global futur des questions sur le statut final.

32. **M. Lissovoy** (Fédération de Russie) déclare que la Fédération de Russie attache une grande importance aux travaux humanitaires de l'UNRWA qui contribue considérablement au maintien de la stabilité dans les territoires palestiniens et dans les autres États arabes où vivent des réfugiés palestiniens. Il importe que les projets de l'Office soient menés en permanence. Il remercie particulièrement le personnel de l'UNRWA qui travaille en Syrie dans des conditions extrêmement dangereuses.

33. Son gouvernement fournit, entre autres, une aide financière et humanitaire au peuple palestinien. Au cours des dernières années, il a fourni trois tranches non remboursables de 10 millions de dollars chacune à l'administration palestinienne et il s'appête à fournir des ressources supplémentaires en 2013. En 2012, il a décidé de faire une contribution ponctuelle de

2 millions de dollars au budget de l'UNRWA. Il continue d'accorder une aide aux Palestiniens dans le domaine de l'éducation. Chaque année, 150 bourses d'études sont offertes à des étudiants palestiniens et une école secondaire pour les Palestiniens ouvrira ses portes à Bethléem dans le courant de l'année. Il fournit une aide alimentaire par le biais du Programme alimentaire mondial. Cette aide s'est élevée à 2 millions de dollars en 2012. Dans le domaine de la sécurité, le Ministère russe des affaires intérieures organise chaque année des cours de formation à l'intention du personnel de sécurité palestinien. Malheureusement, les autorités israéliennes n'ont pas autorisé jusqu'à présent la fourniture de véhicules blindés et d'armes automatiques à la partie palestinienne. Ces fournitures demeurent entreposées en Jordanie.

34. Compte tenu de la crise financière et des difficultés socioéconomiques de l'administration palestinienne, il importe d'intensifier les efforts internationaux pour aider les Palestiniens. Il faut garder à l'esprit que les problèmes socio-économiques et humanitaires de la population palestinienne ne peuvent être résolus que par l'instauration d'une paix juste et durable dans la région, ce qui nécessite la fin de l'occupation et la création d'un État palestinien indépendant, viable et intact sur le plan territorial, vivant en paix et en sécurité avec Israël et ses autres voisins. Sa délégation demande la reprise rapide des négociations entre la Palestine et Israël sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, les principes de Madrid, la feuille de route et l'initiative de paix arabe. Les transformations majeures en cours dans la région rendent cette tâche encore plus urgente.

35. **M. Govender** (Afrique du Sud) est d'avis que la prorogation par l'Assemblée générale du mandat de l'UNRWA tous les trois ans reflète l'échec de la communauté internationale à régler la revendication légitime de longue date du peuple palestinien du droit à l'autodétermination et à la coexistence pacifique. Sa délégation rejette fermement toute notion selon laquelle l'UNRWA aurait politisé son mandat humanitaire et déplore la réponse du Gouvernement israélien au Secrétaire général dans les documents A/67/331 et A/67/334 voulant que les principes généraux qui guident l'Organisation des Nations Unies en ce qui concerne le traitement des réfugiés soient appliqués dans le contexte palestinien. Le mandat de l'UNRWA va bien au-delà de la

prestation de services pour les réfugiés aux personnes vivant sous occupation et s'étend à trois États souverains. L'Afrique du Sud apprécierait la réintégration le plus tôt possible des réfugiés palestiniens de tous les camps de réfugiés, en particulier ceux du Liban, de la Syrie et de la Jordanie, dans un État palestinien d'un seul tenant, un processus dans lequel l'UNRWA pourrait jouer un rôle important.

36. Les dirigeants palestiniens ont démontré leur capacité de gouvernance en édifant des institutions d'État en dépit de problèmes politiques et de sécurité énormes. Sa délégation demande à tous les membres du Conseil de sécurité de soutenir l'adhésion de la Palestine à l'Organisation des Nations Unies.

37. L'UNRWA a beaucoup fait pour aider la population de réfugiés palestiniens au cours des soixante dernières années, tout en relevant le défi de fournir des services dans cinq zones géographiques distinctes. La prestation par l'Office d'une éducation de qualité grâce à son réseau de plus de 700 établissements d'enseignement est une contribution directe à la réalisation de l'objectif 2 du Millénaire pour le développement. Il est donc alarmant de constater que les écoles de l'UNRWA sont devenues la cible d'engins explosifs et de frappes aériennes. Sa délégation est consternée par le fait que de nombreux Palestiniens de la bande de Gaza sont privés d'un accès à des soins de santé. Les blocus imposés sur la circulation des biens et services dans la bande de Gaza et la Cisjordanie entravent le développement économique durable. La volonté de l'Office de rendre sa dignité à un peuple opprimé, en dépit de la bureaucratie et des violations du droit international, est extrêmement louable. L'UNRWA contribue également au maintien de la paix et de la sécurité internationales dans une région très instable. L'Afrique du Sud continuera d'appuyer fermement l'UNRWA et a annoncé son intention de verser une fois de plus sa contribution financière annuelle. La communauté internationale doit faire preuve de la volonté politique nécessaire afin que le sort du peuple palestinien ne se détériore davantage. Les deux parties doivent renouveler leur engagement à entreprendre des négociations en vue de créer un État palestinien coexistant pacifiquement avec Israël sur la base des frontières de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale.

38. **M. Al-Attiah** (Qatar) salue les travaux de l'UNRWA, en particulier son programme éducatif, qui non seulement dispense une éducation de base et une

formation technique à des milliers de jeunes enfants palestiniens, mais les aide à préserver leur identité culturelle. Malheureusement, les efforts de l'Office resteront vains si les autorités israéliennes continuent de resserrer le blocus économique, en particulier dans la bande de Gaza, qui est au bord de l'effondrement économique, et où la dépendance de la population vis-à-vis de l'aide a atteint des niveaux sans précédent. La communauté internationale doit forcer le Gouvernement israélien à s'abstenir de toute attaque militaire contre les civils palestiniens non armés. Les allégations faites par plusieurs médias israéliens au cours des derniers jours selon lesquelles le Hamas a utilisé les installations de l'UNRWA pendant l'agression israélienne menée contre Gaza en 2008 pour lancer des roquettes sur des villes israéliennes sont fausses et ne visent qu'à miner la réputation de l'Office, ainsi qu'à dissimuler les crimes commis par les autorités israéliennes contre la population palestinienne dans la bande de Gaza.

39. Le nombre croissant de réfugiés palestiniens enregistrés auprès de l'UNRWA et le manque de fonds pour répondre à leurs besoins sont une source de préoccupation, tout comme la décision récente de l'Office de mettre à pied 130 employés en Cisjordanie et d'y réduire les services de santé. Il est essentiel que la communauté internationale fournisse à l'Office le soutien financier nécessaire pour lui permettre de s'acquitter de ses tâches. L'occupation israélienne, les pratiques israéliennes illégales contre le peuple palestinien et la privation de leur droit inaliénable au retour sont les principales raisons de la situation tragique du peuple palestinien. Les services de l'Office sont indispensables et son travail a des effets positifs sur la stabilité de la région tout entière. Il ne pourrait y avoir de solution juste à la question palestinienne sans tenir compte des demandes légitimes du peuple palestinien prévoyant un État palestinien indépendant et viable, ayant Jérusalem-Est pour capitale, et du droit des réfugiés palestiniens de regagner leurs foyers.

40. **M. AlRadaidah** (Jordanie) déclare que la Jordanie n'est pas simplement un défenseur mais également une partie prenante directe de la question de Palestine en tant que principal pays d'accueil et donateur le plus important pour les réfugiés palestiniens. Son gouvernement soutient fermement leur droit de rentrer dans leurs foyers et d'être indemnisés, conformément à la résolution 194 (III) de l'Assemblée générale et autres résolutions. Son

gouvernement accueille plus de 40 % de tous les réfugiés palestiniens, mais 20 % seulement du budget de l'UNRWA sont alloués à la Jordanie. Il fournit aux réfugiés palestiniens un large éventail de services, notamment des services de soins de santé, d'éducation et d'assistance sociale. Il accueille également plus de 215 000 réfugiés syriens qui ont fui vers la Jordanie en quête de sécurité et de stabilité. Une telle augmentation de la population dans un petit pays d'environ 6 millions d'habitants pèse lourd sur les ressources et les infrastructures de la Jordanie, en particulier dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, de la santé et de l'éducation. Malgré ces pressions, la Jordanie a choisi d'ouvrir ses portes à ses frères dans le besoin. Le travail de l'UNRWA allège quelque peu le fardeau.

41. Son gouvernement est profondément préoccupé par la diminution du budget de l'UNRWA et l'absence de soutien financier adéquat, mais il accueille avec satisfaction les dispositions de la résolution 65/272 de l'Assemblée générale. Il incombe à la communauté internationale d'accroître son soutien à l'UNRWA tant financièrement que politiquement jusqu'à ce qu'une solution définitive de la question des réfugiés soit trouvée.

42. **M. White** (Australie) salue les travaux de l'UNRWA, dont l'aide contribue à jeter les bases d'une sécurité et d'une stabilité renforcées dans la région, et déclare l'accent mis sur l'éducation et la santé est un investissement vital dans le capital humain, élément essentiel pour bâtir avec succès un État palestinien. L'Australie est l'un des principaux donateurs de l'UNRWA et, en mai 2012, elle a signé un partenariat quinquennal de 90 millions de dollars avec l'Office. L'aide de l'Australie sera versée sans affectation particulière au Fonds général de l'UNRWA, donnant ainsi à l'Office une plus grande souplesse pour la mise en œuvre des activités selon ses priorités et la prise de décisions.

43. L'Australie se félicite des efforts de l'Office pour réduire les dépenses par des mesures d'austérité et des progrès qu'il a faits dans la mise en œuvre des réformes en matière de santé et d'éducation qui lui permettent une meilleure efficacité dans la prestation de services. En réponse à l'appel de fonds supplémentaires de l'Office, son gouvernement a avancé l'un de ses versements prévus en 2012. Il exhorte les donateurs à fournir à l'UNRWA les fonds nécessaires pour résorber son déficit actuel, en particulier pour que les salaires de décembre puissent

être versés, et encourage les donateurs régionaux, entre autres, à continuer de contribuer au budget de base de l'Office. L'Australie félicite les pays d'accueil de leurs contributions en nature à l'UNRWA. Il se félicite de l'action menée par l'Office face à la crise en Syrie et de sa prestation de services aux autres groupes palestiniens vulnérables, y compris au Liban. Étant donné que la situation budgétaire restera probablement serrée, l'Office devrait continuer de diriger ses ressources là où elles sont le plus nécessaires.

44. Bien que les services que fournit l'UNRWA aux réfugiés palestiniens soient essentiels pour maintenir la paix et la stabilité au Moyen-Orient, seule une solution politique juste et équitable au conflit peut assurer une paix durable. L'Australie partage la frustration mondiale face à l'arrêt du processus de paix dans le Moyen-Orient, reconnaissant à la fois le désir légitime des Palestiniens quant à la création d'un État et les préoccupations légitimes d'Israël concernant sa sécurité, qui ne peut être assurée de façon optimale que si l'on parvient à une solution efficace et authentique prévoyant deux États. À cette fin, une reprise rapide des négociations directes est souhaitable.

45. **M. Abulhasan** (Koweït) se félicite des services fournis aux réfugiés palestiniens par l'UNRWA et les pays d'accueil. Depuis sa création, l'Office a inlassablement poursuivi sa mission. Toutefois, la destruction et les meurtres perpétrés sans relâche contre des populations non armées par les forces occupantes israéliennes rendent la situation plus complexe. Depuis cinq ans, les forces d'occupation interdisent l'entrée de certains biens à Gaza et, en raison du déficit persistant du financement dans ces conditions de siège, il a été difficile pour l'UNRWA de s'acquitter de sa tâche.

46. Le Koweït demeure pleinement engagé à l'égard de l'UNRWA et a augmenté sa contribution annuelle de 1,5 million de dollars à 2 millions de dollars. La crise financière de l'Office est inquiétante, d'autant plus que toute réduction de son financement aura une incidence sur la paix dans la région. On ne saurait répéter trop souvent que les réfugiés palestiniens ont le droit de retourner dans leur pays d'origine et de vivre en paix. Le Koweït continue d'appuyer les efforts de l'UNRWA en attendant le règlement de la question.

47. **M^{me} Comesaña Perdomo** (Cuba) souligne le travail extraordinaire de l'UNRWA pour soulager les conditions de vie des réfugiés palestiniens. Rien ne

justifie que les Palestiniens continuent de languir sous l'occupation israélienne et soient privés de leurs droits fondamentaux, y compris le droit à l'autodétermination et le droit de regagner leurs foyers. La détérioration de la situation dans les territoires palestiniens occupés, y compris à Jérusalem-Est, est une source de grave préoccupation et bon nombre des pratiques illégales d'Israël, telles que la construction du mur de séparation et des colonies de peuplement, sont en violation flagrante du droit international. La situation humanitaire est alarmante, en particulier dans la bande de Gaza, où la politique d'Israël de restreindre la circulation des biens et des personnes nuit aux activités vitales comme la reconstruction des écoles. Israël doit mettre fin à sa politique des bouclages qui cause de graves dommages socioéconomiques.

48. L'UNRWA est forcé de mener ses travaux dans des conditions extrêmement difficiles. Les pertes encourues à la suite des délais de transit et des restrictions d'accès doivent être remboursées. Il est inacceptable qu'Israël continue de violer les accords internationaux relatifs à la protection des locaux et du personnel de l'ONU. La communauté internationale doit s'attaquer à la situation financière alarmante de l'Office, dont les déficits de financement compromettent sa capacité à exécuter son mandat et à poursuivre le processus de renforcement institutionnel. Son gouvernement exhorte la communauté des donateurs à honorer les engagements qu'elle a pris en faveur de l'UNRWA. Cuba appuie sans réserve la lutte du peuple palestinien pour l'exercice de son droit inaliénable à l'autodétermination et la création d'un État palestinien indépendant et souverain, ayant Jérusalem-Est pour capitale.

49. **M^{me} Díaz Mendoza** (Venezuela) salue les travaux de l'UNRWA et leur effet positif sur la vie des réfugiés palestiniens, mais elle rappelle la responsabilité de la communauté internationale à rechercher une solution juste et durable au conflit qui comporte la création d'un État palestinien indépendant et viable, ayant Jérusalem-Est pour capitale, et garantisse le droit des Palestiniens à retourner dans leur pays. Son gouvernement condamne le blocus dans la bande de Gaza, qui a provoqué un désastre humanitaire majeur et entraîné une forte hausse de la pauvreté et du chômage, tout en nuisant constamment aux travaux de l'UNRWA. Les délais dans l'approbation de projets et les restrictions à l'importation des matériaux de construction rendent les conditions de vie très

précaires. En Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, la situation est également difficile. La politique d'établissement de colonies de peuplement illégales, l'expulsion d'habitants arabes, la violence accrue des colons, les barrages routiers, les démolitions et les confiscations continuent d'empiéter sur les droits des Palestiniens et de contrecarrer les travaux de l'Office. Le Gouvernement israélien doit lever toutes les restrictions imposées à la circulation des biens et au droit du personnel de l'Office de circuler librement.

50. Les problèmes financiers auxquels est confronté l'UNRWA, principal fournisseur de services aux réfugiés palestiniens, sont une source de profonde préoccupation. Sa délégation appuie tous les efforts déployés pour améliorer les conditions de vie des réfugiés palestiniens au Liban, en Jordanie et en République arabe syrienne et remercie les pays d'accueil de l'aide considérable qu'ils fournissent. Elle appuie sans réserve la reconnaissance de l'État palestinien comme membre à part entière de l'Organisation des Nations Unies.

51. **M. Rey** (Suisse) se félicite des efforts de réforme de l'UNRWA, qui commencent à donner des résultats. Le contexte régional dans lequel l'Office opère demeure extrêmement instable et les réfugiés palestiniens sont tout particulièrement touchés par la crise socio-économique et l'absence de progrès dans le règlement du conflit israélo-palestinien. L'Office joue un rôle de premier plan dans l'action menée pour répondre à leurs besoins immédiats et à long terme et son effet stabilisateur ne devrait pas être sous-estimé. Dans ce contexte, il est essentiel de poursuivre les mesures ambitieuses prises pour lutter contre l'extrême pauvreté et offrir des perspectives d'avenir aux jeunes en matière d'éducation et d'emploi. La Suisse appuie fermement les efforts de l'Office pour mettre en œuvre des réformes dans les domaines de l'éducation, des secours et des services sociaux et attache une importance particulière au développement des programmes de formation professionnelle dans toute la région. Elle réitère son appui aux réformes qui ont permis de passer des programmes traditionnels de distribution d'aide alimentaire à des mesures permettant de lutter plus efficacement contre la pauvreté.

52. La Suisse demeure préoccupée par les violations systématiques du droit international humanitaire en Cisjordanie, en particulier à Jérusalem-Est, et dans la bande de Gaza. Elle déplore également les conséquences du conflit armé en Syrie pour les

populations civiles, y compris les réfugiés palestiniens. Elle demande à toutes les parties de respecter les droits des réfugiés palestiniens et aux pays voisins de respecter leur droit de demander l'asile et le principe de non-refoulement.

53. Plus que jamais dans le contexte actuel, l'UNRWA a besoin de fonds suffisants pour remplir son mandat. Le financement du Fonds général demeure une source d'inquiétude. La Suisse note avec satisfaction les efforts faits par le personnel de l'Office afin de contribuer aux mesures d'austérité. Elle a augmenté sa contribution de 10 % et s'est engagée à verser un financement semestriel. Elle a également l'intention de faire une contribution supplémentaire à titre exceptionnel et d'aligner ses contributions avec les priorités définies par l'Office. Elle a aussi mobilisé des ressources supplémentaires pour répondre aux besoins les plus urgents des réfugiés palestiniens touchés par la situation en Syrie. La Suisse demande instamment aux autres membres d'emboîter le pas et s'attend à ce que le système des Nations Unies appuie l'UNRWA de manière plus systématique en tenant compte des trois piliers que sont la promotion de la paix, les droits de l'homme et le développement. Les réformes nécessaires doivent être mises en œuvre immédiatement. En outre, la Commission consultative de l'Office et son sous-comité doivent démontrer un engagement résolu et cohérent correspondant aux défis de l'Office. La Suisse, comme toujours, est disposée à agir comme facilitateur dans un dialogue constructif entre l'Office, ses donateurs et les représentants des pays d'accueil, de même qu'à poursuivre sa coopération étroite avec l'Office, en attendant une solution juste et durable de la question des réfugiés palestiniens.

54. **M. Pedersen** (Norvège) note que le soulèvement politique dans la région arabe pose des défis à l'UNRWA, alors que la crise économique mondiale frappe à la fois les donateurs et les pays d'accueil. La Norvège sait gré à l'Office de son aide inestimable dans l'amélioration des conditions de vie des réfugiés palestiniens dans la région, y compris en Syrie, dans une situation où le nombre et les besoins sont en constante augmentation. Il se félicite des efforts visant à réformer l'Office, tant du point de vue de la prestation des programmes que de la réduction des coûts administratifs. L'UNRWA a utilisé ses ressources de manière efficace et a amélioré de façon substantielle sa gestion financière et sa transparence. Ce processus

doit se poursuivre en consultation étroite avec les donateurs.

55. Le déficit du budget ordinaire de l'Office est un problème récurrent, mais il est encore bien pire en 2012. Au cours des années écoulées, les mêmes idées et propositions ont été répétées lors des débats de la Commission. Sa délégation estime que les problèmes financiers à long terme de l'Office nécessitent un changement structurel quant à son financement, son fonctionnement et la manière dont il coopère avec les autres parties prenantes et ses partenaires. Elle se félicite des nouvelles contributions que les pays arabes ont versées au Fonds général et de celles provenant de nouveaux donateurs, ainsi que de l'augmentation des contributions des donateurs existants. La Norvège encourage l'UNRWA à intensifier ses efforts pour mobiliser les donateurs régionaux et privés, ainsi que les nouveaux donateurs, grâce à sa nouvelle stratégie de mobilisation des ressources. Il faut renforcer la transparence et l'obligation de rendre compte pour que les donateurs soient plus disposés à faire des contributions substantielles. Son gouvernement est conscient que l'UNRWA ne peut réduire ses dépenses au-delà d'une certaine limite sans causer de préjudice à son personnel, mais des progrès ont été accomplis. À moyen et à long terme, il souhaite engager des discussions avec l'UNRWA et d'autres donateurs sur la manière d'ajuster les dépenses et la main-d'œuvre parallèlement aux priorités des programmes.

56. Son gouvernement se félicite de la réforme des secours et des services sociaux et encourage l'UNRWA à renforcer sa capacité à cibler les réfugiés les plus vulnérables pour faire en sorte que le déficit financier ne porte pas préjudice à ceux qui ont le plus besoin de ses services. En conséquence, l'UNRWA doit renforcer sa capacité à allouer des ressources en fonction des besoins. Enfin, il importe de réévaluer la coopération de l'Office avec toutes les autres parties prenantes et ses partenaires. Premièrement, il faut rechercher des synergies avec d'autres organismes des Nations Unies et des acteurs de l'aide humanitaire et du développement, de même qu'une meilleure coordination avec l'Autorité palestinienne et les pays d'accueil, afin d'éviter les chevauchements. Les efforts de l'Office pour protéger les droits des réfugiés palestiniens en vertu du droit international sont essentiels dans la recherche d'une solution politique négociée. L'UNRWA joue un rôle important en aidant la Palestine à devenir un État.

57. **L'archevêque Chullikatt** (Observateur du Saint-Siège) félicite l'UNRWA d'avoir mis en œuvre les importantes réformes financières nécessaires pour faire face aux nouvelles réalités dans la région. Le Saint-Siège, par l'intermédiaire de ses organisations caritatives et avec l'aide des organismes donateurs catholiques de divers pays, œuvre dans les domaines de l'éducation et de la santé et fournit des services aux sans-abri et aux chômeurs. Divers organismes transnationaux sous les auspices du Saint-Siège, tels que la Mission pontificale en Palestine, l'Association d'assistance catholique du Proche-Orient et d'autres, travaillent aux côtés de l'UNRWA dans les pays accueillant des réfugiés. Le Saint-Siège partage les préoccupations du Commissaire général. Les besoins des réfugiés augmentent alors que les ressources sont de plus en plus limitées et que le futur incertain des réfugiés sème les graines d'une radicalisation potentielle des jeunes. Pour que l'éducation puisse promouvoir l'espoir en l'avenir, la paix doit être rétablie dans la région.

58. Il est à espérer que les problèmes causés par les nombreux conflits de la région seront finalement réglés par la voie des négociations et du dialogue. Une solution durable doit inclure le statut de la Ville sainte de Jérusalem. Il faut prévoir des dispositions garanties sur le plan international visant à assurer la liberté de religion et de conscience de ses habitants, ainsi qu'un accès permanent, libre et sans entraves aux Lieux saints par les fidèles de toutes religions et nationalités. Seule une paix juste et durable permettra la réalisation des aspirations légitimes de tous les peuples de la Terre sainte.

La séance est levée à 18 h 10.